



13 Grande Rue - 25 620 TARCENAY

Tel : 03 81 86 78 88 - Fax : 03 81 86 74 65

mairie.tarcenay@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Date et lieu : 19 mai 2014 – Mairie de Tarcenay – Heure de début : 20h15 – Heure de fin : 23h30

Secrétaires de séance : Anne Henry et Michel Dartevél

Le compte-rendu reprend et développe le procès-verbal de séance signé par les membres du conseil.

Présents : tous les membres du conseil

Rappel de l'ORDRE DU JOUR

1. Acceptation devis (réfection chemin des Linières)
2. Obligation de contrôle de l'assainissement lors des ventes immobilières
3. Acceptation devis (aménagement ilot rue sur la Fontaine)
4. Autorisation étude complémentaire étude ERDF
5. Acceptation devis (nettoyage fontaine)
6. Divers

1. Acceptation devis (réfection chemin des Linières)

Suite à sa demande, la commune a reçu un devis d'un montant de 16 702 € HT de l'entreprise Bonnefoy pour la réfection du chemin des Linières. Une subvention du Conseil général à hauteur de 29% est possible.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de valider ce devis afin de finaliser le dossier de demande de subvention.

2. Obligation de contrôle de l'assainissement lors des ventes immobilières

A ce jour, lors d'une vente immobilière, le notaire demande à la commune son avis sur la conformité du branchement du bien en vente à l'assainissement collectif.

La réglementation imposant au vendeur de réaliser à ses frais ce diagnostic, **le conseil municipal délibère à l'unanimité sur la non-responsabilité de la commune et le renvoi de cette demande vers le vendeur.**

3. Acceptation devis (aménagement ilot rue sur la Fontaine)

L'aménagement réalisé sur l'ilot rue sur la Fontaine touche à sa fin ; reste la finition du chemin piétonnier. Un devis d'un montant de 3 250 € HT est présenté par la société DEMOLY ; il comprend la mise en œuvre d'une allée en hydro-way.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de donner une suite favorable afin de pouvoir engager les travaux.

4. Autorisation étude complémentaire étude ERDF

Le Maire et ses adjoints ont rencontré récemment Mr Franck Plougastel, correspondant ERDF pour les collectivités locales. Monsieur Plougastel a présenté une pré-étude de raccordement relative à 4 zones classées AU1 ou AU2. Cette pré-étude permet aux élus d'avoir une vision claire sur les coûts d'extension de réseaux lors de l'urbanisation de ces zones. Cette pré-étude avait été commandée pour un montant de 1 650 € HT

A ce jour, il est souhaité de réaliser une étude complémentaire pour une 5ème zone classée AU2, pour un montant de 660 € TTC.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de donner une suite favorable pour l'acceptation de ce devis.

5. Acceptation devis (nettoyage fontaine)

Suite à de nombreuses incivilités récurrentes sur la fontaine au centre du village, la commune souhaite entreprendre des travaux de nettoyage pérennes. Un devis d'un montant de 2 412 € TTC a été présenté par la société DEMOLY ; il comprend le nettoyage (y compris le mur attenant soutenant la cour de la mairie), la pose d'une peinture ainsi qu'un forfait de fournitures anti-graffitis.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de donner une suite favorable afin de pouvoir engager les travaux.

6. Divers

Modification des statuts du syndicat Education 2000 : **Le conseil municipal décide à l'unanimité de donner son accord sur la modification de l'article 4 des statuts du syndicat afin de proposer 4 délégués par commune (3 auparavant).**

Achat d'un défibrillateur : Le conseil municipal décide à l'unanimité de donner son accord relativement à un devis de 4 000 € TTC pour l'achat et la pose d'un défibrillateur (commande groupée avec les communes de Trépot et Foucherans). Une subvention sur la réserve parlementaire est possible (subvention de principe de 1 000 € accordée en janvier 2014)

Le conseil municipal décide à l'unanimité de valider ce devis afin de finaliser le dossier de demande de subvention.

Maîtrise d'oeuvre des travaux Rue des Sorbiers : un devis d'un montant de 4 521 € TTC est présenté par le cabinet Robert : il comprend les bornages, le calcul des surfaces, la maîtrise d'ouvrage et la préparation de la consultation des entreprises.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de donner une suite favorable en validant le devis sur le taux pratiqué pour la maîtrise d'oeuvre.

Analyse réglementaire obligatoire (assainissement) : Un contrôle annuel du fonctionnement du système de traitement des eaux usées est obligatoire. **Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter le devis de l'entreprise Naldéo** ; il comprend une sollicitation de 1 020 € TTC pour l'année 2014 et un engagement pour 3 ans d'un montant de 2 880 € TTC.

Tirage au sort du jury de cours d'assises : Maxime Groshenry, le Maire, représentera la commune de Tarcenay le mercredi 4 juin à 20h à la Ville d'Ornans pour procéder au tirage au sort des administrés qui peuvent faire partie du jury de cours d'assises.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 23h30.

Les secrétaires de séance :

Anne Henry

Michel Dartevel

INFORMATIONS

Les personnes qui n'ont pas de plaque de rue (sur la boîte aux lettres ou sur le mur de la maison), sont priées de se présenter en mairie pour en faire la demande.

KERMESSE DE L'ÉCOLE / FÊTE DE LA MUSIQUE : samedi 21 juin

La kermesse de l'école aura lieu le samedi 21 juin à la Salle des Fêtes de Tarcenay. Elle se déroulera comme les années précédentes : dès 10h, avec le spectacle des enfants, suivi de l'apéritif offert par l'association Marylou, d'un repas et d'un après-midi destiné aux jeux. Adresse du nouveau blog de Marylou : <http://leblogdemarylou.jimdo.com/>

Cette manifestation sera suivie, dès 19h30, de la fête de la musique organisée par le comité des fêtes L'Espérance. Le repas sera tiré du sac. Les personnes souhaitant chanter ou jouer d'un instrument sont priées de contacter au préalable Quentin Tremblay au 06.70.69.07.58. Un karaoké géant clôturera la soirée.

TOURNOI DE FOOT : samedi 28 juin

Le comité des fêtes L'Espérance organise un tournoi de foot le samedi 28 juin à partir de 11h au stade de Tarcenay. Pour plus de renseignements, contacter Isabelle Lefebvre au 06.61.86.98.61.

MICRO-CRECHE

La micro crèche Les Cabrioles- Éducation 2000 située à Foucherans possède un espace en pelouse que nous souhaitons aménager afin que les enfants puissent en profiter davantage et pour rendre ce lieu plus accueillant et propice à éveiller la curiosité de ces derniers. C'est pourquoi, nous recherchons des personnes volontaires pour venir contribuer à l'aménagement de cet espace et surtout pour passer du temps avec les enfants. Si vous avez trois pots de fleurs, quatre graines à planter ou que vous savez travailler le bois (pour faire par exemple des cabanes à oiseaux) ou encore si vous avez des connaissances sur la nature à partager avec les plus petits, nous vous attendons avec impatience. Nous nous adressons en particulier aux personnes du 3ème âge et même du 4ème âge afin de créer des relations entre générations et parce que nous pensons (peut être à tort?...) qu'elles auront plus facilement du temps à nous accorder.

Vous l'aurez compris peu importe vos compétences, l'idée est de partager du temps et surtout du plaisir avec les enfants autour du projet de l'aménagement du jardin.

Si cela vous intéresse, vous pouvez nous contacter:

- par mail à microcreche-foucherans25@orange.fr
- par téléphone au 03 81 53 49 07